

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 329

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Halles de l'Ile: la bouffe ou la vie

Nous aussi, à Genève, on a notre « affaire des halles ». Elles n'ont peut-être pas le style aussi original que les pavillons de Baltard, mais elles ont quand même leur petit charme d'eau, avec cet air d'île ou de long navire qui les caractérise et un bon bistrot bien vivant, l'ensemble s'intégrant avec harmonie au site et au Rhône : je veux parler des Halles de l'Ile, qui risquent bientôt de passer à leur tour à la moulinette. Il est en effet question de les démolir pour cause de vétusté, et de les remplacer par un grand « snack ». C'est pourquoi, sur l'initiative du conseiller municipal Pierre Jacquet (soc.), une pétition en vue de les conserver vient d'être lancée auprès des groupements culturels genevois, assortie d'une proposition concrète d'utilisation : faire des Halles de l'Ile, admirablement situées, un centre d'animation artistique et culturelle, — une sorte de Maison des Artistes polyvalente, mise à la disposition aussi bien des peintres et des sculpteurs que des musiciens et des comédiens, et qui fait actuellement défaut à Genève.

500 000 francs pour une démolition

Pourquoi une pétition ? A la fois pour préserver un bâtiment sentimentalement, architecturalement et historiquement intéressant (il n'en reste plus tellement), et pour lui rendre vie, utilement et sans frais exagérés. Construites en 1820, les Halles de l'Ile ont été le théâtre d'un marché animé et permanent jusqu'en 1958, date à laquelle le Service d'hygiène a demandé que l'on prenne certaines mesures d'entretien. Les choses traînant comme au fil du Rhône (et comme d'ordinaire), on s'est contenté en guise de remède de résilier peu à peu les baux des commerçants. Depuis quelques années, le bâtiment est entièrement vide. Et en triste état. On a donc envisagé de le détruire

et ouvert, en 1971, un concours afin de le remplacer par un restaurant. Un projet a été primé. Seulement il y a un hic : son coût, alors estimé à deux millions et demi, ne permettra certainement pas de le réaliser avant quelques nouvelles années. En conséquence de quoi, le Conseil administratif a demandé au Conseil municipal un crédit de 500 000 francs « pour la démolition des Halles et l'aménagement provisoire de l'emplacement à destination des piétons ». Probablement traumatisé par le spectre du Grand-Casino (encore un drôle de « couac » cette démolition-là, et personne n'a même eu l'idée d'assaisonner le néant qui lui a succédé de deux-trois brins d'herbe et d'y faire jouer les enfants, en attendant les temps meilleurs qui permettront d'édifier quelque nouvelle verrue afin d'agrémenter la rade, — mais baste, pour ce trou-là il est trop tard), le Conseil municipal a dit non. Le projet étant cependant revenu sur le tapis un peu plus tard, il a tout de même chargé sa commission des travaux de l'étudier.

Or 500 000 francs pour orchestrer une démolition et quelques bacs à fleurs en béton provisoires, c'est tout de même un peu... gratuit. Surtout s'il n'y a pas nécessité : selon expertise en effet, le bâtiment des Halles de l'Ile, s'il est insalubre, reste solide sur ses bases. Il souffre d'une voie d'eau, d'une généreuse croûte de guano, et d'abandon. Les unes et l'autre réparables. Assertion que d'ailleurs le Département des travaux publics ne conteste nullement paraît-il, se bornant à souhaiter une solution rapide au problème, qu'elle fût dans un sens ou dans l'autre. Quant au restaurant projeté (et bien que le projet soit intéressant en soi), il présente un gros risque : celui de devenir la machine à nourrir presque exclusivement les employés des banques et des compagnies avoisinantes, et de tuer en somme ce qui reste du quartier, gagné peu à peu comme bientôt tout le centre par la grande prolifération bancaire et bureaucratique selon le schéma classique du mouvement pendulaire : animé à midi (le snack ne débiterait pas moins de deux mille plats), éteint la journée et le soir.

Nourrir les esprits et les estomacs

La pétition propose donc de faire d'une pierre deux coups : nourrir les estomacs en gardant le restaurant actuel, et les esprits en mettant à la disposition des sociétés d'artistes genevois, une fois n'est pas coutume, des ateliers et des salles de répétition, tandis que la grande halle centrale pourrait servir de halle d'exposition. C'est-à-dire leur donner l'occasion de se rencontrer; de travailler; peut-être d'exposer sans se ruiner; enfin d'avoir un certain contact avec le public. Une expérience de ce type est en cours à Bâle, où d'anciennes casernes, également conservées in extremis sur pétition, ont été transformées — on devrait plutôt dire métamorphosées — en centre artistique géré en coopérative par des groupements d'artistes, qui paient un franc par mètre carré et par mois. On peut objecter que la politique et le climat culturels de la ville de Bâle, extrêmement ouverts, ne sont en rien comparables à ceux, plus timorés, de la ville de Calvin. Mais justement. Pourquoi ne pas tenter l'expérience ? L'occasion est là. Il suffit d'un geste.

Mi bateau ivre, mi bateau-lavoir

Le Grand-Théâtre engloutit près de six millions par an pour astiquer ce prestige qui est le péché mignon de Genève, au détriment souvent d'une politique culturelle vivace; d'autre part, la ville vient d'acheter et de consacrer une très belle propriété à ses sportifs; dans une si bonne foulée, pourquoi ne pas vouer les 500 000 francs d'une démolition à une réfection et à des aménagements modestes (la remise en état totale des Halles de l'Ile demanderait environ un million), qui permettraient de donner ainsi aux artistes un lieu de travail privilégié par la luminosité magique de l'eau, mi bateau ivre, mi bateau-lavoir, et qui n'en resterait pas moins accessible à tous, — et à tous les yeux ?

Martine Jaques-Dalcroze